

Vertrieb/Distributeur/Distribuzione/Dealer

Maagtechnic AG

Sonnentalstrasse 8

CH-8600 Dübendorf 1
Schweiz

Kundenservice
T.: +41 848 111 333
info-ch@maagtechnic.com

Im Notfall: Toxikologisches Zentrum Tel. 145 / +41 44 251 51 51

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom commercial:**

EL E41

*SMP,VARIOUS

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation:

Industriellement.

Adhésif/Mastic .

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant/Fournisseur:

Wacker Chemie AG

Rue/B.P.:

Hanns-Seidel-Platz 4

Nationalité/C.P./Lieu:

D 81737 München

Téléphone:

+49 89 6279-0

Téléfax:

+49 89 6279-1770

Informations concernant la fiche de données de sécurité:

Téléphone

+49 8677 83-4888

Téléfax

+49 8677 886-9722

E-mail

WLCP-MSDS@wacker.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence**Appel d'urgence:****+33 1 72 11 00 03****SECTION 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008:

Classe de danger	Catégorie de danger	Voie d'exposition	H-Code
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	Catégorie 3		H412
Liquides inflammables	Catégorie 2		H225
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2		H315
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2		H319
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2 (embryotoxique)		H361d
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Catégorie 2		H373

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) No. 1272/2008:

Pictogrammes:



Mention d'avertissement: Danger

H-Code	Informations sur les dangers
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

P-Code	Informations de sécurité
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280	Porter des gants de protection/ vêtements de protection/ une protection des yeux.
P260	Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau/savon.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une décharge adéquate.
Composants dangereux (étiquetage):	
Toluène	

2.3 Autres dangers

Aucune données disponibles.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants
3.1 Substances

non utilisable

3.2 Mélanges
3.2.1 Caractérisation chimique

Polydiméthylsiloxane + auxiliaire + Silane + solvant

3.2.2 Contenu dangereux

Type	N° CAS	N° CE Numéro d'enregistrement REACH	Substance	Concentration %	Classification conformément au règlement (CE) No. 1272/2008*	Remarque
INHA	108-88-3	203-625-9 01-2119471310-51	Toluène	>10 – <20	Repr. 2; H361d STOT RE 2; H373 STOT SE 3; H336 Skin Irrit. 2; H315 Asp. Tox. 1; H304 Flam. Liq. 2; H225	[1], [2]
INHA	4253-34-3	224-221-9 01-2119962266-32	Méthyltriacétoxysilane	>5 – <10	Eye Dam. 1; H318 Acute Tox. 4 oral; H302 Skin Corr. 1C; H314 EUH014	[1]
INHA	1067-33-0	213-928-8 01-2119634587-29	Di-n-butyl bis(acétyloxy)stannane	<0,1	Aquatic Chronic 1; H410 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 STOT RE 1; H372 Repr. 1B; H360F Repr. 1B; H360D Muta. 2; H341 Skin Corr. 1B; H314 Skin Sens. 1B; H317 STOT SE 1; H370	[1] Ma = 10 Mc = 10

Type : INHA : composant, VERU : impureté

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

[1] = Substance dangereuse pour la santé ou l'environnement; [2] = substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires; [3] = substance PBT; [4] = substance vPvB

Ma = Facteur M pour la toxicité aquatique aiguë

Mc = Facteur M pour la toxicité aquatique chronique

*Les critères de classement sont expliqués au chapitre 16.

Ce produit ne contient pas de substance extrêmement préoccupante (règlement REACH (CE) n° 1907/2006, article 57) $\geq 0,1$ %.

SECTION 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours****Informations générales:**

En cas d'accident ou de malaise, consulter un avis médical (si possible, montrer l'étiquette). Les vapeurs peuvent provoquer un état d'hébétéude. Ne pas laisser les personnes exposées sans surveillance. En cas d'exposition, les femmes enceintes doivent consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer aussitôt à grande eau. En cas d'irritation permanente, consulter un avis médical.

Après contact avec la peau:

Laver avec beaucoup d'eau pure ou savonneuse. En cas de modification apparente de la peau ou de douleur, consulter un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la fiche de données de sécurité).

Après inhalation:

Faire en sorte que la personne dispose d'air frais.

Après ingestion:

Faire boire de l'eau en abondance par petites gorgées. Ne pas provoquer de vomissement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

D'autres informations importantes sont mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'exposition, il est conseillé de consulter un spécialiste. Risque d'action toxique sur les fonctions reproductives (tératogène, à savoir des fonctions reproductrices des deux sexes).

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

brouillard d'eau , poudre d'extinction , mousse résistante aux alcools , gaz carbonique , sable .

Moyens d'extinction à éviter pour des raisons de sécurité:

jet d'eau .

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses. L'exposition à des produits de combustion peut représenter un danger pour la santé ! Produits dangereux de combustion: oxydes de carbone , oxydes de silicium , incomplètement brûlés hydrocarbures , gaz de fumée toxiques à très toxiques . Formation de suies en cas de combustion.

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement de protection spécial:**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser une combinaison à fermeture étanche aux produits chimiques (voir paragraphe 8). Eloigner les personnes non protégées.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Protéger la zone. Porter des équipements de protection individuelle (voir paragraphe 8). Forces mises en jeu: Utiliser une combinaison à fermeture étanche aux produits chimiques (voir paragraphe 8). Eloigner les personnes non protégées. Eviter tout contact avec les yeux ou la peau. Ne pas inhaler de gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas marcher sur le produit renversé. Veiller à ce que la pièce soit suffisamment aérée. Lors du déplacement du matériau, faire attention au risque de dérapage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux naturelles, les eaux usées et le sol. Fermer la fuite si cela ne présente pas de danger. En cas de fuite, contenir et recueillir le liquide avec un matériau approprié (de la terre par ex.). Retenir les eaux polluées et les eaux de rinçage. Se débarrasser du produit dans des containers réglementaires et correctement étiquetés. En cas de déversement dans l'eau, dans les canalisations ou dans le sol prévenir les autorités locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser par un moyen mécanique et éliminer en respectant la réglementation. Ne pas chasser avec de l'eau. Petites quantités: Recouvrir d'un produit absorbant les liquides, de préférence absorbant les acides, et puis éliminer en respectant la réglementation. Si en grande quantité: Les liquides peuvent être récupérés par succion ou par des pompes. Si le liquide est inflammable, n'utiliser que des équipements à moteurs pneumatiques ou à moteurs électriques en bon état. Éliminer les éventuels dépôts visqueux avec un produit de nettoyage/une solution savonneuse ou tout autre détergent biodégradable. Les fluides silicone étant glissants, les déversements présentent un risque pour la sécurité; appliquer du sable et/ou d'autres matériaux granulaires inertes pour assurer la traction.

Informations supplémentaires:

Aspirer les vapeurs. Éliminer les sources d'inflammation. Respecter les consignes de sécurité. Suivre les instructions à partir du paragraphe 7.

6.4 Référence à d'autres sections

Veillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres. Et tout particulièrement celles concernant les équipements de protection personnelle (paragraphe 8) et l'élimination des déchets (paragraphe 13).

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Veiller à une bonne ventilation des locaux de stockage et de travail. Aspiration indispensable à proximité. Le produit déversé entraîne un risque élevé de dérapage. Éviter la formation d'aérosols. Lors de la formation d'aérosol, il est nécessaire de prendre des mesures de sécurité spéciales (aspiration des aérosols, protection des voies respiratoires). Respecter les informations du paragraphe 8. Tenir éloigné des matières non compatibles conformément au point 10.

Précautions à prendre contre un incendie ou une explosion:

Produit pouvant dégager de l'acide acétique. En zone fermée, les vapeurs risquent de former avec l'air des mélanges susceptibles d'exploser en présence de sources d'allumage, même dans des conteneurs vides et non nettoyés. Tenir à l'écart de tout source d'ignition et ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Refroidir à l'eau les récipients en danger.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Conditions de sécurité exigées pour le stockage et les containers:**

Respecter la réglementation locale.

Conditions de stockage pour les matières incompatibles:

Respecter la réglementation locale.

Indications supplémentaires sur les conditions de stockage:

Conserver dans un endroit frais à l'abri de l'humidité. Tenir à l'abri de l'humidité. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

Température minimale pour le stockage et le transport: 0 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucunes données disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

8.1 Paramètres de contrôle
Valeurs limites de l'air sur le lieu de travail:

N° CAS	Substance	Type	mg/m ³	ppm	E/A	fibre/m ³
108-88-3	Toluène	TLV_FR	76,8	20,0		
108-88-3	Toluène	EU	192,0	50,0		
64-19-7	Acide acétique	TLV_FR				
64-19-7	Acide acétique	EU	25,0	10,0		
	Composés organiques d'Etain, en Sn	TLV_FR	0,1			

Toluène (n° CAS. 108-88-3): La valeur limite d'exposition de l'UE est de 384 mg/m³ (= 100 ppm); résorption cutanée.

Toluène (n° CAS. 108-88-3): La valeur limite d'exposition de l'UE (CE) est de 384 mg/m³ (= 100 ppm); résorption cutanée.

Acide acétique (n° CAS. 64-19-7): La valeur limite d'exposition de l'UE est de 25 mg/m³ (= 10 ppm).

Derived No-Effect Level (DNEL):
Toluène

Domaine d'application:	Valeur:
Ouvrier; inhalatif; systémique (aigu) local (aigu)	384 mg/m ³
Ouvrier; inhalatif; systémique (à long terme) local (à long terme)	192 mg/m ³
Ouvrier; dermal; systémique (à long terme)	384 mg/kg/jour
Consommateur; inhalatif; systémique (aigu) local (aigu)	226 mg/m ³
Consommateur; inhalatif; systémique (à long terme)	56,5 mg/m ³
Consommateur; dermal; systémique (à long terme)	226 mg/kg/jour
Consommateur; oral; systémique (à long terme)	8,13 mg/kg/jour

Méthyltriacétoxysilane

Domaine d'application:	Valeur:
Ouvrier; inhalatif; systémique (à long terme) systémique (aigu)	25 mg/m ³
Ouvrier; dermal; systémique (à long terme) systémique (aigu)	14,5 mg/kg/jour
Consommateur; inhalatif; local (à long terme) local (aigu)	5,1 mg/m ³
Consommateur; dermal; systémique (à long terme) systémique (aigu)	7,2 mg/kg/jour
Consommateur; oral; systémique (à long terme) systémique (aigu)	1 mg/kg/jour

Predicted No Effect Concentration (PNEC):
Toluène

Domaine d'application:	Valeur:
eau douce	0,68 mg/l
eau de mer	0,68 mg/l
Déversement intermittent sédiment	0,68 mg/l
Sédiment (eau de mer)	16,39 mg/kg de poids sec
Sol	16,39 mg/kg de poids sec
station d'épuration	2,89 mg/kg de poids sec
	13,61 mg/l

Méthyltriacétoxysilane

Domaine d'application:	Valeur:
eau douce	1,0 mg/l Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
eau de mer	0,10 mg/l Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
Déversement intermittent	10 mg/l Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

Sédiment (eau douce)	0,80 mg/kg de poids humide Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
Sédiment (eau de mer)	0,080 mg/kg de poids humide Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
Sol	0,13 mg/kg de poids humide Cette valeur a été déterminée pour le silanetriol (produit d'hydrolyse) correspondant.
station d'épuration	> 10 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition**8.2.1 Contrôle de l'exposition professionnelle****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Éviter l'exposition. Se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter absolument toute exposition pour les femmes enceintes. Respecter les règles générales d'hygiène lors de la manipulation de produits chimiques. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler de gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Une protection préventive de la peau est recommandée. Se laver les mains à la fin du travail et avant de manger. Ranger les vêtements de travail à part. Retirer immédiatement tout vêtement sali ou écaboussé par le produit. Nettoyer régulièrement les zones de travail. Assurer une bonne aération des lieux lors de l'utilisation. Équiper le lieu de travail d'une douche d'urgence et d'une douche oculaire. Tenir à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Équipement de protection individuelle nécessaire:**Protection respiratoire**

Au cas où une exposition par inhalation supérieure à la valeur limite sur le lieu de travail ne pourrait pas être exclue, utiliser un équipement de protection respiratoire approprié. Appareils de protection respiratoires adéquats: Appareil de protection respiratoire avec masque complet, conforme aux normes reconnues, comme NF EN 136.

Type de Filtre recommandé: Filtre anti-gaz ABEK (certains gaz et vapeurs inorganiques, organiques et acides, ammoniac/amines), conforme aux normes reconnues, comme NF EN 14387.

En cas d'exposition aux brouillards, projections ou à l'aérosol, porter une protection respiratoire individuelle et une combinaison de protection appropriées. Appareils de protection respiratoires adéquats: Appareil de protection respiratoire avec masque complet, conforme aux normes reconnues, comme NF EN 136.

Type de Filtre recommandé: Filtre combiné ABEK-P2 (certains gaz et vapeurs inorganiques, organiques et acides, ammoniac/amines, particules), conforme aux normes reconnues, comme NF EN 14387.

En cas d'exposition de longue durée ou de forte exposition, porter un appareil de protection respiratoire. Appareils de protection respiratoires adéquats: Appareil de protection respiratoire autonome, conforme aux normes reconnues, comme NF EN 137.

Respecter les durées de port maximales des appareils de protection respiratoire et observer les instructions du fabricant.

Protection des yeux

lunettes étanches .

Protection des mains

Le port de gants de protection est obligatoire pour toute manipulation du produit.

Matériau de gants recommandé : Gants de protection en caoutchouc fluoré

Épaisseur du matériau: > 0,7 mm

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: > 480 min

Matériau de gants recommandé : Gants de protection constitués de couches de PE et d'EVOH (4H)

Épaisseur du matériau: 0,062 mm

Délai de rupture du matériau constitutif des gants: > 480 min

Veillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Attention: en raison des nombreux facteurs d'influence (comme par ex. la température), la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé par les tests.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

Protection de la corps

En cas de manipulation plus libre: Nécessité d'une combinaison de protection chimique, éventuellement d'un vêtement de protection totale étanche aux liquides. Prière de respecter les indications du fournisseur relatives à la perméabilité. Vêtements de protection et chaussures antistatiques .

8.2.2 Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les eaux naturelles, les eaux usées et le sol.

8.3 Informations supplémentaires sur la conception technique du système

Respecter les informations du paragraphe 7. Respecter les règlements des autorités nationales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Propriété: aspect	Valeur:	Méthode:
État physique.....	liquide	
Couleur.....	incolore	
Odeur		
Odeur	forte	
Limite d'olfactivité		
Limite d'olfactivité	pas de données disponibles	
Valeur de pH		
Valeur de pH	néant	
point de fusion/point de congélation		
Point / intervalle de fusion	néant	
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Point / intervalle d'ébullition	111 °C à 1013 hPa	(-)
Point d'éclair		
Point d'éclair.....	6 °C	(DIN 53213)
Taux d'évaporation		
Taux d'évaporation.....	pas de données disponibles	
limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité		
Limite inférieure d'explosion	1,2 Vol-%	(-)
Limite supérieure d'explosion	7 Vol-%	(-)
Pression de vapeur		
Pression de vapeur	29 hPa / 20 °C	(-)
solubilité(s)		
Solubilité dans l'eau.....	pratiquement insoluble	
densité de vapeur		
Densité relative de gaz/vapeur	Pas de données connues.	
Densité relative		
Densité relative.....	1,078 (23 °C) (Eau / 4 °C = 1,00)	(DIN 53217)
Densité	1,078 g/cm ³ (23 °C)	(DIN 53217)
coefficient de partage: n-octanol/eau		
coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas de données connues.	
température d'auto-inflammabilité		
Température inflammatoire	env. 540 °C	(DIN 51794)
température de décomposition		
Décomposition thermique.....	néant	
viscosité		
viscosité (dynamique).....	65000 mPa.s à 23 °C	(Brookfield)
Masse moléculaire		
Masse moléculaire	non utilisable	

9.2 Autres informations

Solubilité dans l'eau: Il se produit une décomposition hydrolytique. pH: Réaction acide à l'eau. Limites d'explosivité de l'acide acétique libéré: 4 - 17 % vol.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1 – 10.3 Réactivité; Stabilité chimique; Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue si les règles de stockage et de manipulation sont respectées. Des réactions violentes sont possibles avec d'autres produits chimiques.

D'autres informations importantes sont éventuellement mentionnées dans d'autres parties de ce chapitre.

10.4 Conditions à éviter

humidité , Chaleur, flammes nues et autres sources d'inflammation.

10.5 Matières incompatibles

Réagit fortement avec: eau , substances basiques et alcools . La réaction s'accompagne de la formation de: acide acétique .

10.6 Produits de décomposition dangereux

Par hydrolyse: acide acétique .

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****11.1.1 Informations générales**

Les données évaluées pour le produit général ont priorité sur les données des différents composants.

11.1.2 Toxicité aiguë**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Acute toxicity estimate (ATE):

ATE_{mix} (Oral(e)): > 5000 mg/kg

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Voie d'exposition	Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
Oral(e)	DL50: 5580 mg/kg	Rat	ECHA
dermal	DL50: 12400 mg/kg	Lapin	ECHA
inhalatif (vapeur)	CL50: 28,1 mg/l; 4 h	Rat	ECHA

11.1.3 Corrosion cutanée/irritation cutanée**Données du produit:**

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
irritant Le résultat donné se base sur une évaluation de la totalité de la banque de données pour cette extrémité (« weight of evidence »).	Lapin	Par comparaison avec

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
irritant	Lapin	ECHA OECD 404

11.1.4 Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Données du produit:**

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
irritant Le résultat donné se base sur une évaluation de la totalité de la banque de données pour cette extrémité (« weight of evidence »).	Lapin	Par comparaison avec

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
non irritant	Lapin	ECHA OECD 405

11.1.5 Sensibilisation respiratoire/cutanée**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Voie d'exposition	Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
dermal	non sensibilisant	Cochon d'Inde; Test de Maximalisation	ECHA OECD 406

11.1.6 Mutagénicité sur les cellules germinales**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
négatif	mutation assay (in vitro) cellules de lymphome de souris	ECHA OECD 476
négatif	mutation assay (in vitro) cellules bactériennes	ECHA OECD 471
négatif	chromosome aberration assay (in vivo) rat intraperitoneal; cellules de moelle osseuse	ECHA

11.1.7 Cancérogénicité**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

11.1.8 Toxicité pour la reproduction**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Données sur les substances chimiques**Toluène:**

La substance peut éventuellement comporter un risque pour l'enfant à naître.

11.1.9 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Voie d'exposition	Résultat/Effet	Source
inhalatif	Organes de cible: Système nerveux central Les vapeurs peuvent avoir un effet narcotique.	ECHA

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

11.1.10 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)**Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests toxicologiques du produit général n'est disponible.

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Organes/tissus cibles en expérimentation animale : système nerveux central

11.1.11 Danger par aspiration**Évaluation:**

Vu les propriétés physico-chimiques du produit, un risque d'aspiration est improbable.

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Le produit peut présenter un risque d'aspiration pour l'être humain.

11.1.12 Informations toxicologiques supplémentaires

Sous l'action de l'humidité, le produit libère une faible quantité d'acide acétique (64-19-7) qui irrite la peau et les muqueuses.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Évaluation:**

Au terme de ce rapport, aucune donnée issue de tests n'est disponible pour le produit général.

Données sur les substances chimiques:

Les données évaluées pour le produit général ont priorité sur les données des différents composants.

Toluène:

Résultat/Effet	Espèce/Système de test	Source
CL50: 5,5 mg/l (mesuré(e))	dynamique Saumon argenté (<i>Oncorhynchus kisutch</i>) (96 h)	ECHA
CE50: 3,78 mg/l (mesuré(e))	semi-statique Daphnia (48 h)	ECHA
CE50 (photosynthesis): 134 mg/l (nominal(e))	Algue (3 h)	ECHA

12.2 Persistance et dégradabilité**Évaluation:**

Teneur en silicone: Non biodégradable. Dépôt par sédimentation.

Données sur les substances chimiques:**Toluène:**

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Évaluation:**

Une bioaccumulation est improbable.

12.4 Mobilité dans le sol**Évaluation:**

Pas de données connues.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucunes données disponibles.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

12.6 Autres effets néfastes

aucun connu

12.7 Autres remarques

Vulcanisé, le produit n'est pas soluble dans l'eau. Se sépare bien de l'eau par filtration.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****13.1.1 Produit**

Recommandation:

Matériau ne pouvant être ni réutilisé, ni retraité, ni recyclé. À éliminer dans une installation autorisée selon les réglementations nationales et locales. Selon les réglementations en vigueur, les méthodes de traitement de déchets peuvent comprendre le dépôt en décharge ou l'incinération.

13.1.2 Emballage contaminé

Recommandation:

Les emballages doivent être vidés (plus de gouttage, plus de ruissellement, curés à la spatule). L'éventuelle réutilisation des emballages doit être soumise au respect des réglementations locales ou nationales en vigueur. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être traités comme la matière.

13.1.3 N° du type de déchet (CE)

Le code de nomenclature du Catalogue Européen des Déchets (CED) ne peut pas être déterminé pour ce produit, car seules les fins d'utilisation par le consommateur permettent une classification. Au sein de l'UE, le code de nomenclature doit être déterminé en accord avec le responsable de l'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 – 14.4 Numéro ONU; Nom d'expédition des Nations unies; Classe(s) de danger pour le transport; Groupe d'emballage****Route ADR:**

Estimation: Produit dangereux
14.1 UN N°: 1993
14.2 Proper Shipping Name: Entzündbarer flüssiger Stoff, n.a.g. (enthält Toluol und n-Propanol)
14.2 Proper Shipping Name (national) ...: liquide inflammable, n.s.a. (contient du toluène et du n-propanol)
14.3 Classe: 3
14.4 Groupe d'emballage: II

Chemin de fer RID:

Estimation: Produit dangereux
14.1 UN N°: 1993
14.2 Proper Shipping Name: Entzündbarer flüssiger Stoff, n.a.g. (enthält Toluol und n-Propanol)
14.2 Proper Shipping Name (national) ...: liquide inflammable, n.s.a. (contient du toluène et du n-propanol)
14.3 Classe: 3
14.4 Groupe d'emballage: II

Transport maritime IMDG-Code:

Estimation: Produit dangereux
14.1 UN N°: 1993
14.2 Proper Shipping Name: Flammable liquid, n.o.s. (contains toluene and n-propanol)
14.3 Classe: 3
14.4 Groupe d'emballage: II

Transport aérien ICAO-TI/IATA-DGR:

Estimation: Produit dangereux
14.1 UN N°: 1993
14.2 Proper Shipping Name: Flammable liquid, n.o.s. (contains toluene and n-propanol)
14.3 Classe: 3
14.4 Groupe d'emballage: II

14.5 Dangers pour l'environnement

Risques pour l'environnement: non

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

Marine Polluant (IMDG): non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Veuillez respecter les informations importantes mentionnées dans les autres chapitres.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Le transport en vrac en navires-citernes n'est pas prévu.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Respecter les réglementations locales et nationales.

Si vous désirez des informations concernant l'étiquetage, reportez-vous au chapitre 2 du présent document.

Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (Seveso III):

Liste dans la directive	N° courant dans la liste	Seuil quantitatif 1	Seuil quantitatif 2
LIQUIDES INFLAMMABLES	P5c	5.000 t	50.000 t

Autres directives, règlements et interdictions:

REACH Annexe XVII: Ce produit contient plus de 0,1% en poids d'toluène. Tenir compte de la version actuelle de l'annexe XVII, entrée 48 du règlement 1907/2006.

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Interdite et/ou contrôlée

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Un rapport de sécurité chimique conforme au règlement (CE) REACH 1907/2006 n'a pas été établi pour ce produit.

15.3 Indications pour le Statut d'Enregistrement International

Dans la mesure où des informations pertinentes sur les inventaires de substances sont disponibles, elles sont citées ci-après.

Japon	: ENCS (Handbook of Existing and New Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Australie	: AICS (Australian Inventory of Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Chine.....	: IECSC (Inventory of Existing Chemical Substances in China): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Canada	: DSL (Domestic Substance List): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
Philippines.....	: PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire de substances.
États-Unis d'Amérique (USA).....	: TSCA (Toxic Substance Control Act Chemical Substance Inventory): Tous les composants de ce produit sont répertoriés en tant que substances actives ou sont conformes à l'inventaire.
Taiwan	: TCSI (Taiwan Chemical Substance Inventory): Ce produit figure dans ou est conforme à l'inventaire des substances. Allgemeiner Hinweis: Remarque générale : la législation sur les substances chimiques de Taïwan exige un indexage en phase 1 pour les substances conformes ou listées TCSI si l'importation ou la fabrication à Taïwan dépasse le seuil quantitatif de 100 kg/an (pour les mélanges, à calculer pour chaque composant). L'importateur ou le fabricant en porte la responsabilité.
Espace économique européen (EEE)	: REACH (Règlement (CE) 1907/2006): Remarque générale: les obligations d'enregistrement résultant de la fabrication ou de l'importation dans l'espace économique européen (EEE) par le fournisseur mentionné à la section 1, incombent à ce dernier. Les obligations d'enregistrement résultant de l'importation dans l'EEE par le client ou d'autres utilisateurs en aval, incombent à ceux-ci.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

Corée du Sud (République de Corée)..... : **AREC** (Loi sur l'enregistrement et l'évaluation de produits chimiques: «K-REACH»):

Remarque générale: les obligations d'enregistrement résultant de la fabrication ou de l'importation en Corée par le fournisseur mentionné à l'alinéa 1, incombent à ce dernier. Les obligations d'enregistrement résultant de l'importation en Corée par le client ou d'autres utilisateurs en aval, incombent à ceux-ci.

SECTION 16: Autres informations**16.1 Produit**

Les informations contenues dans le présent document sont basées sur l'état de nos connaissances au moment de la réactualisation. Les propriétés du produit décrit ne constituent pas une garantie au sens légal du terme.

La mise à disposition du présent document ne dégage pas l'acheteur du produit de sa responsabilité quant au respect des lois et réglementations en vigueur concernant le produit. Ceci est valable notamment pour la revente et la distribution du produit ou de substances ou d'articles contenant ce produit, dans d'autres juridictions et eu égard aux droits de propriété industrielle et commerciale de tiers. Si le produit décrit est transformé ou mélangé à d'autres substances ou matériaux, les informations contenues dans le présent document ne peuvent pas être appliquées au nouveau produit ainsi fabriqué, sauf si mentionné explicitement. En cas de réemballage du produit, le client est tenu de fournir les informations requises en matière de sécurité.

WACKER restreint l'utilisation de ses produits dans le corps humain et leur contact avec les fluides corporels ou muqueuses. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre politique de santé sur le site www.wacker.com. WACKER est en droit de se dédire de toute obligation de livraison impliquant la non-observation de sa politique de santé.

16.2 Informations supplémentaires:

Les virgules figurant dans les données numériques désignent les décimales. Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent que des modifications sont intervenues par rapport à la version précédente. La présente version remplace toutes les précédentes.

Explication des données concernant la classification SGH (Système Global Harmonisé) :

Repr. 2; H361d.....: Toxicité pour la reproduction Catégorie 2 (embryotoxique); Susceptible de nuire au fœtus.

STOT RE 2; H373.....: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 2; Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

STOT SE 3; H336.....: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 (effets narcotiques); Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Skin Irrit. 2; H315.....: Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2; Provoque une irritation cutanée.

Asp. Tox. 1; H304.....: Danger par aspiration Catégorie 1; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Flam. Liq. 2; H225.....: Liquides inflammables Catégorie 2; Liquide et vapeurs très inflammables.

Eye Dam. 1; H318.....: Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1; Provoque de graves lésions des yeux.

Acute Tox. 4; H302.....: Toxicité aiguë Catégorie 4; Nocif en cas d'ingestion.

Skin Corr. 1C; H314.....: Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1C; Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

EUH014.....: Réagit violemment au contact de l'eau.

Aquatic Chronic 1; H410.....: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Eye Dam. 1; H318.....: Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1; Provoque de graves lésions des yeux.

Aquatic Acute 1; H400.....: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très toxique pour les organismes aquatiques.

STOT RE 1; H372.....: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée Catégorie 1; Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Repr. 1B; H360F.....: Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B (altération de la fécondité); Peut nuire à la fertilité.

Repr. 1B; H360D.....: Toxicité pour la reproduction Catégorie 1B (embryotoxique); Peut nuire au fœtus.

Muta. 2; H341.....: Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2; Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

Skin Corr. 1B; H314.....: Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1B; Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Skin Sens. 1B; H317.....: Sensibilisation cutanée Catégorie 1B; Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 1; H370.....: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 1; Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Classification	Raisons :
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3	Méthode de calcul
Liquides inflammables, Catégorie 2	Sur la base de données d'essai.

Fiche de Données de Sécurité (1907/2006/CE)

Produit: 10003547

EL E41

*SMP,VARIOUS

Version: 5.5 (FR)

Imprimé le: 08.04.2020

Travaillé le: 19.11.2019

Corrosion cutanée/irritation cutanée, Catégorie 2	Sur la base de données d'essai.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2	Sur la base de données d'essai.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 (embryotoxique)	Méthode de calcul
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	Méthode de calcul

- Fin de la fiche de données de sécurité -